

Club Med : "ce sont les juristes qui alimentent le contenu de Legal Insight", explique E. Vaudoyer

04/09/2017



Depuis mai 2016, la direction juridique du groupe publie des flashes d'actualité juridique destinés aux opérationnels. Emmanuelle Vaudoyer, la directrice juridique et secrétaire générale du Club Med, nous explique le projet mené.

Le 27 juin dernier, la direction juridique de Club Med a reçu le Prix de l'innovation en management juridique (Prix du public), organisé par le Village de la justice, pour *Legal*

Insight. Un projet fédérateur qui assure la diffusion de la culture juridique au sein du groupe.

Expliquez-nous votre innovation...

Il s'agit d'un outil de communication sur l'actualité juridique, et celle de notre direction, créée sur *Workplace* - une plateforme collaborative professionnelle lancée par Facebook - mis en place au niveau du groupe Club Med. Les juristes animent le groupe *Legal Insight* auquel adhèrent les salariés du Club Med sur la base du volontariat. A l'heure actuelle, nous avons pratiquement 250 abonnés. Pour l'instant, la fonctionnalité couvre la France et l'Union européenne.

Que trouve-t-on sur le groupe ?

Nous proposons de la veille juridique à nos clients internes et nous présentons notre actualité.

Notre promesse client est de présenter de l'actualité ciblée, intéressant les opérationnels du Club Med, en cinq à dix lignes. Toute la veille légale et réglementaire de la direction juridique n'est donc pas présente sur *Legal Insight*. Nos derniers flashes infos abordent, notamment, le règlement européen sur la protection des données personnelles. Nous l'expliquons dans ses grandes lignes et nous tenons nos interlocuteurs informés de l'état d'avancement du travail de mise en conformité.

Le ciblage de l'information s'organise aussi par les hashtags que nous accolons à nos actualités et que nos clients internes suivent : ils décrivent une matière (#contrats, #litigation) une direction impactée (#digital, #marketing, #opération, #commercial, #village, etc.) ou une zone géographique (#france #unioneuropéenne). Ainsi, les opérationnels consultent uniquement l'information juridique sur leur secteur d'activité.

Concernant l'actualité de la direction juridique, nous publions des slides ou de courtes vidéos de présentations de nos nouvelles recrues. Qu'elles soient membres de la direction française ou basées à l'étranger. Nous nous servons aussi de *Legal Insight* pour communiquer sur les formations et présentations que nous organisons. Soit en amont de l'invitation mais aussi pour proposer un feed-back à l'ensemble de nos abonnés sur un événement réalisé en petit comité. Nous abordons encore les innovations de la direction juridique, comme le test actuellement réalisé de la signature électronique.

Y a-t-il un rédacteur en chef ?

Ce sont les juristes qui alimentent le contenu de *Legal Insight*, en fonction de leurs spécialités, avec des *posts* en français et en anglais ainsi que la réalisation de vidéos avec leur smartphone. Certains juristes ont été des pionniers. D'autres étaient plus réticents. Mais un an après le lancement, la totalité des membres de la direction juridique a déjà publié. En moyenne, il y a quatre-vingt-dix « vus » d'une actualité. Leur travail est ainsi mis en valeur. Chacun est responsable de sa propre communication et engage la direction juridique. Cela conduit les membres de l'équipe à être vigilants. Les écueils à éviter étant non seulement les sujets peu pertinents, mais aussi d'aborder des sujets trop sensibles qui nécessitent d'être traités



Le Parlement européen a adopté le 14 avril le règlement européen sur la protection des données. Il sera applicable dans tous les pays membres de l'Union européenne en 2018 (2 ans après sa publication au journal officiel de l'UE). La direction juridique prépare une note récapitulative de ses impacts pour CMSA. #digital #marketing



Réforme sur la protection des données: Le Parlement approuve de nouvelles règles adaptées à...

Toute l'actualité du service de presse du Parlement européen: votes, résolutions, débats, commissions parlementaires et sessions plénières.

EUROPARL.EUROPA.EU

J'aime Commenter Partager

Emmanuelle Vaudoyer et Emmanuelle Lemière Vu par 43 personnes

Votre commentaire...

avec certains opérationnels en amont d'une large communication. Car *Legal Insight* ne remplace bien évidemment pas la communication directe. En cas de doute, ma porte ou celle de leur manager est ouverte. Depuis que le groupe existe, nous n'avons pas eu « d'incident » de ce type.

Comment avez-vous communiqué en interne sur *Legal Insight* ?

En amont du lancement de *Legal Insight*, nous avons publié un « post » dans *Workplace* pour indiquer la création du groupe. Mais nous avons surtout organisé un événement de lancement dans nos bureaux situés à Paris et à Lyon, avec des « goodies » au logo de *Legal Insight* : « relax on veille ! » (des balles antistress ont été distribuées). L'équipe a expliqué les fonctionnalités du groupe et incité nos interlocuteurs à s'y inscrire depuis leur smartphone. L'idée était de marquer les esprits et cela a bien fonctionné. Le coût du déploiement de *Legal Insight* est donc très faible.

Qu'elles améliorations de l'outil préparez-vous pour l'avenir ?

Nous envisageons d'étendre *Legal Insight* à l'international, en commençant par les *business units* du Club Med situées au Brésil et aux États-Unis.

Nous souhaitons aussi utiliser la vidéo en *live streaming* d'ici la fin de l'année 2017 pour organiser des formations ou des sessions de sensibilisation, par exemple sur la protection des données personnelles ou sur d'autres thématiques réglementaires plus particulièrement destinées aux responsables des Villages Club Med. Le juriste à Paris pourra ainsi répondre aux questions de ses interlocuteurs, connectés depuis leur smartphone, alors qu'ils se trouvent dans des villes ou pays différents. Cela permet de raccourcir le circuit de l'information. *Legal Insight* est un vecteur de diffusion de la culture juridique et réglementaire au sein de Club Med.

propos recueillis par Sophie Bridier

Écrit par

propos recueillis par Sophie Bridier

Mots-clés

prix

Autres articles de l'édition

- Lanceurs d'alerte : la CNIL adapte le régime applicable à la loi Sapin II
- Provocations, injures, diffamations discriminatoires en entreprise : les sanctions sont renforcées
- Ce que vous avez - peut-être - raté cet été ! (1)

